

L'Estrie en zone rouge Peu de nouvelles mesures pour la Ville de Magog

Magog, le 4 février 2021 – Le gouvernement du Québec a, mardi soir, annoncé que l'Estrie demeure en zone rouge et que le couvre-feu de même que le télétravail sont toujours obligatoires. Pour continuer d'arrimer ses services aux normes en vigueur, la Ville de Magog conserve la même offre que celle en place depuis le retour de la période des fêtes.

Fermés

Bâtiments municipaux

L'hôtel de ville (7, rue Principale Est), le centre communautaire (95, rue Merry Nord), le centre des services techniques (520, rue Saint-Luc) et l'aréna demeurent fermés.

Les séances du conseil municipal continueront de se tenir à huis clos. Elles sont télédiffusées sur les ondes de NousTV et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville de Magog.

Ouverts

Bibliothèque Memphrémagog

Le service de prêt sans contact est maintenu. Les abonnés peuvent réserver de leur domicile les documents qu'ils souhaitent emprunter en consultant le [catalogue Regard](#) sur le site Internet de la bibliothèque. Ils peuvent par la suite les récupérer au comptoir du prêt durant les heures d'ouverture.

L'accès au rayonnage demeure pour le moment interdit. Des assouplissements concernant ces mesures pourraient toutefois être annoncés au cours des prochains jours.

L'accès aux postes informatiques est possible pour les personnes ayant un besoin urgent ou particulier. Pour y avoir accès, il est préférable de réserver en contactant le 819 843-1330, poste 899.

Horaire

- Mercredi et jeudi : 13 h à 19 h
- Vendredi et samedi : 10 h à 15 h



Le retour des documents se fait uniquement par la chute à livres extérieure installée près de l'entrée, qui est ouverte en tout temps.

Accès aux étudiants

L'accès à la Bibliothèque Memphrémagog est offert aux étudiants pour faciliter les périodes d'études.

Pour connaître les modalités d'accès et réserver leur place, les jeunes intéressés doivent composer le 819 843-1330, poste 899.

Sentier glacé, patinoires extérieures et aire de glisse

Les infrastructures hivernales extérieures demeurent ouvertes, mais la pratique du hockey est interdite.

Plus de détails sur les horaires et les mesures sanitaires sont disponibles sur le [site Internet de la Ville de Magog](#).

Autres services et infrastructures

L'écocentre et les différents parcs, incluant le parc canin, demeurent ouverts.

Services en ligne ou à distance

Le Service GO (plaintes et requêtes) demeure accessible selon l'horaire régulier par téléphone au 819 843-3333 ou en ligne au gomagog.com.

Plusieurs services sont maintenant offerts en ligne. Ils sont répertoriés sur le [site Internet de la Ville de Magog](#).

La Ville de Magog demande à la population de faire preuve de compréhension et de civisme envers les employés municipaux, qui, dans le contexte, doublent les efforts pour continuer à offrir un bon niveau de services.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

